

FORMATION PROTECTION DE L'AIRE DE TRAVAIL

Clientèle visée

Délimiter l'aire de travail, par un périmètre de sécurité, est un moyen simple et efficace de protéger les travailleurs ainsi que le public.

Cette formation s'adresse aux employés et aux sous-traitants d'un établissement devant effectuer des travaux qui nécessitent la protection de l'aire de travail.

Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives;
- Un forum de discussion autour d'un thème;
- Des exercices pratiques.

Durée

Une séance théorique en classe de 3 heures.

Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

Objectifs

- Déterminer les risques liés aux travaux effectués à l'extérieur des bâtiments;
- Savoir délimiter un périmètre de sécurité autour des travaux exécutés à l'extérieur des bâtiments.

Contenu de la formation

- La description des risques auxquels sont exposés le public et les travailleurs;
- Les différents types de travaux nécessitant un périmètre de sécurité;
- Les étapes d'aménagement du poste de travail;
- Des exercices pratiques.